

**Séjour : Réallon Raquette du 31/01 au 03/02/2025**

(Prestations selon notice d'information no 2025-1)

	❶ MES coordonnées	❷ La personne qui m'accompagne
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe :                                  Mobile :	Fixe :                                  Mobile :
Email		
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si NON, je partage une chambre double avec : ...Mme ..... <b>Dans le cas où je ne précise pas de nom et si le club ne trouve personne, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.</b>	
Conditions générales de vente et notice d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui</li> </ul>
Assurances Montant non remboursable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui      <input type="checkbox"/> non</li> </ul> <b>Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui      <input type="checkbox"/> non</li> </ul> <b>Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription</b>

	Prix Unitaire	❶	❷	TOTAL
Prix du séjour	420			
Supplément chambre individuelle	57€			
Assurance annulation et interruption de séjour	29€			
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**REGLEMENT : Le jour de dépôt des dossiers, joindre 1 chèque à l'ordre des Randonneurs Sanaryens**

Par personne : 1 chèque de 220 € + toutes les options (chambre Individuelle, assurances) encaissé le 29/09/2024	Par personne : 1 chèque de 200 € encaissé le 19/11/2024
---	---

**Nombre de participants maximum : 50, voyage validé à 45 - Tout dossier incomplet sera refusé**
**Frais d'annulation :**
**Avec assurance :** 30 € de frais de dossier par personne (sous réserve d'acceptation du dossier d'assurance).

**Sans assurance :**

- |                                       |                             |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| * Plus de 90 jours avant le départ :  | 30 € de frais de dossier    |
| * De 90 à 60 jours avant le départ :  | 25 % du montant du forfait  |
| * De 59 à 45 jours avant le départ :  | 50 % du montant du forfait  |
| * De 44 à 30 jours avant le départ :  | 75 % du montant du forfait  |
| * Moins de 30 jours avant le départ : | 100 % du montant du forfait |

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à \_\_\_\_\_ le :  
  
 Lu et approuvé (mention manuscrite)  
  
 Signature